

Compte rendu du CTL du 17/7/2017

Contacts :

Cherbourg :

Philippe LELIEPVRE

SIP

☎ : 02 33 97 33 04

SIE

Catherine PICOT

☎ : 02 33 01 62 27

Granville :

Julien CLAUDOT

SIP

☎ : 02 33 91 21 15

Saint Lô :

David CAMUS

DDFiP

☎ : 02 33 77 53 32

Yves GUEGUEN

CFP SPL

☎ : 02 33 77 87 21

A titre liminaire, FO interpelle la DDFiP sur un article de presse paru dans la Manche libre du 15 juillet courant. Le maire de Barneville-Carteret y évoque notamment la perspective de l'engagement d'une grève de la faim pour défendre la pérennisation de la trésorerie de Barneville-Portbail.

Madame ROGER précise que le projet de restructuration du réseau départemental présenté par son prédécesseur pourrait en effet évoluer dans les semaines à venir.

Par exemple, plusieurs élus sont intervenus pour solliciter le maintien de la trésorerie de Barneville-Portbail au détriment de celle de Les Pieux qui viendrait le cas échéant à être absorbée.

De même, après maintes tergiversations et interventions d'élus locaux, la trésorerie de Saint-Pierre-Eglise serait absorbée par celle de Quettehou, laquelle serait maintenue en exercice, au moins pour un an ou deux.

Bien entendu, ces nouveaux éléments devront être confirmés dès la rentrée par la DDFiP qui appelle à la plus grande réserve quant au caractère définitif de ce scénario susceptible d'être revu.

Dans l'ensemble, le calendrier demeurerait toutefois inchangé (pour mémoire 1^{er} janvier 2018), sauf si la trésorerie de Les Pieux devait fermer, cette réorganisation ne pouvant décernement et techniquement intervenir avant le 1^{er} janvier 2018, eu égard aux contraintes de transfert des produits fiscaux au poste accueillant.

1) Réorganisation des services en charge des missions domaniales et de politique immobilière de l'État

Ce projet était présenté pour avis en seconde convocation, suite au vote défavorable unanime du 23 juin 2017.

Dans la droite ligne de ce qui avait été exprimé lors du CTL précédent, FO a rappelé que cette réorganisation, impliquant un déplacement d'autorité de nos collègues évaluateurs de Saint-Lô vers Caen (dès lors qu'ils souhaitent suivre la mission), aura inmanquablement des répercussions en matière de risques psycho-sociaux et va dans le sens d'une externalisation progressive de la mission d'évaluation domaniale de la DGFIP.

FO : contre

CGT : contre

UNSA : contre

SOLIDAIRES : contre

2) Questions diverses

Un point d'étape est réalisé quant aux différentes mesures de gestion.

A cet égard, Madame ROGER nous informe de la mise en œuvre du travail à distance au bénéfice du SIE de Saint-Lô, afin de permettre aux collègues intervenants, d'être maintenus sur leur résidence géographique.

Madame ROGER indique également que Mireille LUISET (UNSA) a démissionné de son mandat de représentant des personnels en CTL et sera dès lors remplacée par Alain FLOTTE au sein de cette instance.

La séance est levée à 15h05.

